

50212



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des affaires culturelles
Auvergne Rhône-Alpes**

Pôle architecture et patrimoines
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Emma Bouvard-Mor
Tél. 04 72 00 44 62
emma.bouvard@culture.gouv.fr

Réf. : 2023/5452/EBM/EBM

La Préfète de région
à
Préfecture de l'Isère
Direction de Relations avec les Collectivités
Droit des sols et animation juridique
à l'attention de Yannick Descombes
12, place de Verdun
CS 71046
38021 GRENOBLE cedex 1

Lyon, le 24 JUL. 2023

Objet : ZAP d'Izeron – Cognin-les-Gorges

J'ai examiné le dossier de révision de la ZAP d'Izeron - Cognin-les-Gorges cité en objet.

La carte archéologique mentionne la présence d'une occupation médiévale localisée immédiatement au sud de la parcelle B4 sous la forme d'un château, d'une chapelle et d'un ancien bourg castral. Ces éléments témoignent du potentiel archéologique du secteur concerné par le projet sus-cité.

L'aménagement à venir se situe donc dans un secteur sensible. Par conséquent, au regard de la surface d'importance qui sera impactée, le projet est susceptible de donner lieu à une prescription d'archéologie préventive préalable selon les modalités précisées dans l'article R523-9 du Code du patrimoine.

Cette prescription pourra comporter la réalisation d'un diagnostic d'évaluation sous forme d'études, de prospections ou de travaux de terrain.


Ces prescriptions pourront être émises lorsque mon service sera saisi du dossier par l'autorité administrative compétente pour délivrer l'autorisation.

Le maître d'ouvrage pourra aussi directement saisir la Drac/Service régional de l'archéologie d'une demande anticipée de diagnostic en application des dispositions de l'article R523-14 du Code du Patrimoine.

Je vous précise qu' au 1^{er} janvier 2023 cette redevance est fixée à 0,64€ / m².

Pour la préfète de la région Auvergne-
Rhône-Alpes et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles et par subdélégation,
La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL


Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
Le Grenier d'Abondance - 6, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
Tél. 04.72 00 44 50

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes